

## **AVIS D'UTILISATEUR**

Objet: - revêtements de la prise de rotation des bogies de wagons à marchandises UIC Y25,  
- revêtements de glissade latérale des bogies de wagons à marchandises UIC Y25.

Sur les cinq wagons de série 412, appartenant à la Société du Transport Ferroviaire et de la Gestion de Pierre S.A. à Rybnik, on a installé des revêtements de prise de rotation et ceux de glisseurs latéraux effectués en graphitamide par la Société Becker S.A.R.L. Au total, on a monté 10 revêtements de pivot oscillant et 20 revêtements de glisseurs latéraux.

La base formelle de cette action a été fondée sur le contrat d'exécution des essais en service d'un élément typique du véhicule de chemin de fer n<sup>o</sup> 167/2006 daté du 20 mars 2006 et conclu entre la Société du Transport Ferroviaire et de la Gestion de Pierre S.A. et la Société de Dépannage du Matériel Ferroviaire PTK, TABKOL S.A. d'une part et la société Becker S.A.R.L. avec son siège à Droginia près de Myślenice, d'autre part.

Sur la base des observations communes, des mesures de contrôle et des essais déterminés dans un programme d'essais élaboré, l'utilisateur affirme que:

- les revêtements ont été fabriqués conformément aux tolérances dimensionnelles permettant leur construction sans travaux d'adaptation supplémentaires,
- la construction a été effectuée conformément aux conditions techniques en respect des paramètres exigés,
- le parcours général des wagons à revêtements blindés est jusqu'à présent d'environ 170 mille km,
- pendant l'exploitation, on a effectué un contrôle de géométrie des surfaces de revêtements sans avoir constaté d'endommagements menaçant la sécurité du trafic ferroviaire,
- les revêtements, grâce à leurs propriétés, n'ont pas présenté de ruptures radiales ni de roulures. Ils n'ont pas fait l'objet non plus d'effritement des arêtes latérales ni de leurs surfaces portantes,
- le contrôle de géométrie des surfaces de revêtements a démontré l'usure bien au-dessous des valeurs admissibles, définies dans le programme d'essais,
- le matériau des revêtements assure le travail régulier d'un bogie dans la voie et son positionnement par rapport à la caisse, sans influencer sur une usure prématurée et l'endommagement d'éléments et d'ensembles fonctionnels,
- les revêtements testés, avec le respect des exigences d'exploitation, procurent une durée d'exploitation égale au temps compris entre les niveaux de maintien PU4 correspondant aux grands entretiens de l'époque,
- propriétés favorables des revêtements, confirmées par les conditions d'exploitation peuvent constituer la base pour leur mise en oeuvre dans la construction et technologie des wagons.

En résumant les remarques ci-dessus, nous constatons que les revêtements de la prise de rotation et ceux des glisseurs latéraux, propres aux bogies de voies normales Y25, remplissent leurs devoirs déterminés par les exigences techniques et n'entraînent pas de danger pour la sécurité du trafic ferroviaire. L'opinion est transmise à l'Institut des Véhicules sur rails de l'École Polytechnique de Cracovie.

**PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
*mtre ing. Marek Staszek*